Tribunal judiciaire de Paris - 4ème Chambre Civile, Section 1
N° de Répertoire Général : 25/01361

_____

AFFAIRE : AIRBNB FRANCE SARL C/ MME NOOSHKIN RAZZAGHI KHAMSI

LE 2 SEPTEMBRE 2025 PAR RPVA

CONSTITUTION EN DEFENSE

Le Cabinet Signature Litigation AARPI
représenté par Maîtres Thomas Rouhette et Ela Barda
Avocats au Barreau de Paris
Demeurant 21/23 rue Balzac– 75008 Paris
Tél. : 01.70.75.58.00
Email : thomas.rouhette@signaturelitigation.com et
ela.barda@signaturelitigation.com
Toque : K0151

Déclare par la présente à :

Maître Benjamin Dewhurst
Avocat au Barreau de Paris
demeurant 11 rue Soufflot – 75005 Paris
Email : benjamin.dewhurst@avocat.fr
Tél. : 01.89.70.92.77

Avocat de Madame Nooshkin Razzaghi Khamsi

qu'il se constitue devant le Tribunal judiciaire de Paris

POUR

La société Airbnb France SARL, société au capital de 64.970 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 750 885 410, dont le siège social est situé 4 place de l'Opéra, 75002 Paris, prise en la personne de son Gérant, domicilié en cette qualité audit siège social.

SUR

la demande de révision/réexamen de l'ordonnance rendue le 23 octobre 2024 par la Cour d'Appel de Paris (RG n° 24/11557) dont Madame Nooshkin Razzaghi Khamsi aurait saisi la présente juridiction par des observations communiquées le 6 juillet 2025, dont ma cliente n'a pas été destinataire.

Précisant le refus de la défenderesse pour que la procédure se déroule sans audience en application de l'article L. 212-5-1 du Code de l'organisation judiciaire.

Le 2 septembre 2025



Acte signé par voie électronique selon l'art. 748-6 CPC